

CAHIER DES CHARGES

« REFERENT PLIE »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le PLIE Espace Technowest créé en 2001 couvre à ce jour 8 communes (Mérignac, Saint Médard en Jalles, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Blanquefort, Le Bouscat, Bruges et Saint Jean d'Ilac).

Le PLIE Espace Technowest s'adresse aux publics les plus vulnérables face au marché de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification ou ayant une qualification inadaptée, femmes isolées

Le PLIE Espace Technowest développe une méthodologie d'accompagnement dans la durée (accompagnement vers et dans l'emploi) au travers du financement de postes de référents qui couvrent les 8 communes du Plie et l'ensemble des catégories de public éligible

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Mettre en place des postes de référents PLIE à partir du 1^{er} janvier 2010 pour assurer l'accompagnement des participants PLIE du territoire vers une reprise à l'emploi durable au travers d'un parcours d'insertion cohérent et structuré.

Des permanences pourront être assurées dans des quartiers spécifiques afin de toucher la population cible

Objectifs qualitatifs :

- Assurer l'accompagnement des personnes selon les méthodologies et les principes définis par le PLIE.
- Mettre en place des parcours d'insertion dynamiques, individualisés et en cohérence avec les réalités du marché du travail
- Utiliser l'outil de suivi des parcours mis à disposition par le PLIE pour saisir l'ensemble des données concernant les parcours des participants PLIE .
- Se conformer aux engagements du Protocole d'Accord du PLIE et de son descriptif de gestion
- Participer activement aux différentes instances du PLIE (commissions d'intégration, réunions référents...)
- Renseigner les indicateurs nécessaires au suivi de la convention

Afin d'assurer une cohésion de l'intervention de l'ensemble des référents conventionnés le chargé de mission du PLIE assurera un encadrement des équipes dans leurs pratiques professionnelles.

Objectifs quantitatifs :

- Accompagnement en file active d'environ 80 participants PLIE (pour un poste en équivalent temps plein)
 - Intégration de 60 nouveaux participants par an. Ces intégrations devront être assurées à partir des positionnements reçus par les prescripteurs du territoire voire de la structure porteuse de la convention.
 - La mobilisation des prescripteurs sera un enjeu de l'atteinte de ces résultats.
- Atteindre un taux annuel de retour en emploi durable de plus de 6 mois (sorties positives) de 50%

PUBLIC CIBLE

Les participants intégrés et accompagnés doivent être éligibles au plie selon les critères stipulés dans le protocole d'accord en vigueur :

- Les Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée et Demandeurs d'Emploi de Longue Durée,
- Les Demandeurs d'Emploi identifiés au sein de l'agence ANPE comme relevant d'un parcours recherche accompagné
- Les allocataires du RSA et bénéficiaires des minima sociaux, Les Travailleurs Handicapés,
- D'autres publics identifiés au cas par cas et étant en grande difficulté (gens du voyage, femmes isolées).
- Les acteurs locaux réunis dans le cadre du diagnostic préalable au PLIE ont souhaité qu'une attention particulière soit portée de manière dérogatoire et au cas par cas :
 - aux chômeurs de plus de 45 ans, en difficulté spécifiques d'insertion professionnelle,
 - aux publics issus des quartiers prioritaires Politique de la Ville
 - aux publics de niveau BAC et + en grande difficulté d'insertion

MODALITE DE L'OPERATION

1. La proposition doit porter sur la mise en place d'un **ou** de plusieurs postes de référents sur une **ou** plusieurs communes du PLIE tenant compte de la répartition suivante :

Mérignac : 3.5 ETP maximum

St Médard en Jalles : 1.5 ETP maximum

Le Haillan / Le Taillan Médoc : 0.5 ETP maximum

Blanquefort : 1 ETP maximum

Le Bouscat : 1 ETP maximum
Bruges : 0.5 ETP maximum
St Jean d'Ilac : 0.5 ETP maximum

2. Le bénéficiaire devra assurer la mise en place de l'opération dans des conditions propices à la réalisation des objectifs fixés par convention :
 - Mise à disposition d'un lieu d'accueil pour les participants équipé d'un bureau individuel d'entretien (pour assurer la confidentialité des échanges)
 - Equipement informatique avec connexion internet
3. Le bénéficiaire devra rendre un bilan intermédiaire et un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2008/2010. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.

La proposition devra être IMPERATIVEMENT rédigée sur les documents types en téléchargement sur le site du PLIE Espace Technowest et nous être retournée avant le 15 décembre 2009 par courrier avec l'ensemble des pièces demandées

Le porteur de projet devra répondre à toutes les conditions d'éligibilité fixées dans le dossier de demande de subvention et être en capacité de fournir l'ensemble des pièces demandées en annexe.